

Hamel et Loukal ont comparu hier

Page 24

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4769 - Mardi 30 avril 2019 - Prix : 10 DA

Association des parents d'élèves

Appel à une deuxième session du Bac

Page 2

Pour ne pas laisser place «aux lectures fausses» sur les affaires de corruption Zoubida Assoul demande à la justice de donner des informations

Page 3

Soudan, encore une pseudo-révolu- tion arabe

Par Mohamed Habili

Les Forces de la Liberté et du Changement, un assemblage de syndicats et de partis d'opposition soudanais, sont parvenues à un accord avec le Conseil militaire pour mettre en place un conseil mixte, composé, du moins à ce qu'on dit, de 8 civils et de 7 militaires, lequel formerait l'autorité suprême pendant la phase de transition. Est-ce une victoire du mouvement populaire agitant le Soudan depuis le triplement du prix du pain en décembre dernier ? D'une certaine façon, oui, puisque jusque-là l'offre de l'armée était de réserver pour elle-même le pouvoir politique, et de laisser aux civils la charge ingrate des affaires courantes. Mais d'un autre côté, non, puisque l'opposition exigeait que l'armée lui remette tout le pouvoir, et qu'elle-même quitte le devant de la scène pour retourner tout entière à ses casernes. Le propre d'un compromis, c'est qu'il donne satisfaction à tous ceux qui l'ont négocié. De sorte que même ceux qui par la force des choses ont dû en rabattre beaucoup de leurs demandes initiales ont quelque droit de s'en réjouir. Dans le cas qui nous occupe, toutefois, il est clair que l'opposition n'a pas obtenu grand-chose, à supposer même qu'elle ait obtenu quelque chose.

Suite en page 3

Revendications citoyennes

Vague de protestations à travers le pays



Ph/D. R.

«Le changement, c'est aussi nous». Tout porte à croire que le mouvement populaire enclenché par les jeunes, pour une grande partie, le 22 février dernier, a réveillé la conscience citoyenne et participative des Algériens dans la gestion de leur localité. Une vague de protestations sous différentes formes s'est déclenchée avant-hier à travers le pays pour dénoncer la mauvaise gestion des élus locaux et autres responsables des administrations et des entreprises. Lire page 2

Nouvelle aérogare d'Alger Un aéroport aux ambitions mondiales

Page 4

500^e anniversaire de la mort de Léonard de Vinci Le monologue «Maturina Fantasca» présenté à Alger

Page 13

Revendications citoyennes

Vague de protestations à travers le pays

■ «Le changement, c'est aussi nous». Tout porte à croire que le mouvement populaire enclenché par les jeunes, pour une grande partie, le 22 février dernier, a réveillé la conscience citoyenne et participative des Algériens dans la gestion de leur localité. Une vague de protestations sous différentes formes s'est déclenchée avant-hier à travers le pays pour dénoncer la mauvaise gestion des élus locaux et autres responsables des administrations et des entreprises.

Par Lynda Naili

Cette vague de protestations a fortement touché la wilaya de Tébessa, notamment la commune de Hammamet, où la tension est montée entre les manifestants qui réclamaient le droit de bénéficier de l'eau de source Youkous avant sa mise en bouteille et les propriétaires de l'usine, jusqu'à ce que l'un de ces derniers a tiré pour disperser les manifestants qui ont à leur tour incendié des pneus et un camion de vente d'eau. Les protestataires ont dès lors exprimé leur mécontentement par rapport aux nouvelles autorisations accordées par les autorités locales pour l'exploitation d'autres sources qui représentent des ressources pour l'approvisionnement en eau potable de la population. Suite à la non-satisfaction de leurs revendications, les manifestants se sont alors dirigés vers l'usine pour exprimer leur refus et affirmer leur droit de bénéficier des sources d'eau de Youkous avant que la tension ne monte entre eux et les propriétaires de l'usine, a-t-on encore précisé. Les treize personnes blessées par les coups de feu qui ont été tirés pour les disperser ont été évacuées vers l'hôpital de la même ville avant l'intervention des éléments de la Gendarmerie nationale pour maîtriser la situation. En outre, pas moins de 1 000 travailleurs du complexe minier de phosphate de Djebel El Onk, de la commune de Bir El Ater, ont entamé leur troisième semaine de grève pour réclamer le départ du P-DG du complexe Somiphos et l'amélioration de leurs conditions de travail. En effet, les grévistes exigent de l'administration centrale l'augmentation des salaires, la révision du salaire de base et des indemnités en cas d'accidents de travail notamment. Par ailleurs, des dizaines d'employés de l'hôpital mère-enfant «Khalidi-Abdelaziz» de Tébessa ont organisé un rassemblement de protestation, réclamant le départ de leur directeur, en poste depuis 26 ans. La raison est que les protestataires, qui disent «tenter de changer les choses et améliorer les conditions de travail au sein de l'EHS», dénoncent leurs conditions de travail ainsi que l'attitude du directeur qui influe «négativement» sur leur travail et sur cet important EHS.

Blocage des APC, les élus locaux sous le feu de la colère citoyenne

Même effervescence sociale dans la wilaya de Mostaganem où citoyens et travailleurs se sont élevés pour exiger des projets de développement pour la

région et autres revendications socioprofessionnelles. C'est ainsi que des commerçants de la commune de Achaacha ont entamé une grève paralysant l'activité commerciale dans la commune, à l'exception de certaines boulangeries et pharmacies qui ont assuré le service minimum. Les commerçants soutiennent les revendications des habitants de cette collectivité locale qui se sont poursuivies durant six semaines avec le blocage du siège de l'APC pour exiger le départ du président et des membres d'APC. Des citoyens, principalement des jeunes de la commune de Ben Abdelmalek Ramdane ont manifesté devant le siège de la mairie, soulevant des revendications sociales telles que le logement et l'emploi. Par ailleurs, la section syndicale du Snapap de la Direction du commerce a également organisé un sit-in devant le siège de la direction de la nouvelle cité administrative à Kharouba, revendiquant la suppression de l'instruction ministérielle 340 relative au travail de contrôle. Pour sa part, le secrétaire de wilaya du Snapap, Adjel Abbassa, a dénoncé «les pressions exercées sur le travail syndical par certains responsables locaux et certaines parties». A cette protesta viendra s'ajouter celle de travailleurs de l'usine de production de matériel agricole (privée) qui ont eux aussi tenu un sit-in devant le siège de l'unité industrielle située dans la commune de Hassi Mameche, en signe de protestation contre la décision de fermeture adminis-

trative de l'usine à cause de réserves techniques et administratives, la jugeant «arbitraire» car pouvant les mettre en chômage. Ils ont sollicité les autorités locales d'intervenir pour trouver une solution à ce problème. Notons que la wilaya de Mostaganem enregistre, depuis le début du Hirak populaire du 22 février dernier, plusieurs mouvements de protestation allant des revendications du départ de présidents et membres d'APC au développement local (habitat, lutte contre la corruption, ...).

A 20 km de Sidi Bel Abbès, des dizaines de citoyens ont bloqué, dans la commune de Sidi Dahou, le siège de l'APC, en construisant un mur en béton devant ce siège. Les protestataires, dont la plupart des jeunes, revendiquent des quotas d'habitat supplémentaires pour la commune relevant de la daïra de Tenira, l'eau potable et la réalisation d'un CEM. Ils ont aussi exprimé leur grogne contre le P/APC qui, selon eux, fuit ses responsabilités, demandant des autorités de wilaya d'intervenir le plus rapidement pour résoudre leurs problèmes.

En outre, une cinquantaine de travailleurs de l'Entreprise publique de transport urbain d'El Bayadh ont organisé un sit-in devant le siège de la direction des transports, revendiquant le départ du directeur de wilaya du secteur et l'ouverture d'une enquête sur la gestion. Les manifestants ont répété des slogans appelant au départ du directeur de wilaya du transport pour mauvaise gestion et les problèmes



que connaît le secteur, notamment l'inexistence d'un plan de transport au sein du tissu urbain à El Bayadh.

Tlemcen : plus de 600 syndicalistes dénoncent les abus

Plus de 600 cadres syndicaux ont observé à Tlemcen un sit-in pour dénoncer les «abus» commis à leur encontre. Les protestataires revendiquent le départ du secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Abdelmadjid Sidi Said, et dénoncent des «abus» commis à leur encontre les «pri-

vant de leurs devoirs de défendre les travailleurs», selon le secrétaire de wilaya de l'UGTA, Souad Baroudi. Ont pris part à ce sit-in, les secrétaires de wilaya de l'UGTA de Saïda, Béjaïa, Tizi Ouzou, l'Union locale de la zone industrielle de Rouiba (Alger), la Fédération nationale de l'industrie électronique et mécanique et des syndicalistes des wilayas d'Oran, Alger et Sidi Bel-Abbès qui ont été exclus par le Secrétaire général suite aux protestations organisées devant le siège de la Centrale syndicale le 17 avril courant, a-t-elle dit.

L. N.

Association des parents d'élèves

Appel à une deuxième session du Bac

Compte tenu de la conjoncture exceptionnelle que traverse le pays, l'association nationale des parents d'élèves appelle le ministère de l'Education nationale à réfléchir à l'organisation d'une deuxième session du baccalauréat pour cette année. Annulée auparavant par l'ancienne ministre de l'Education nationale, la demande d'une session du baccalauréat refait surface. Ce sont les parents d'élèves qui ont remis à jour cette question. En effet, l'association a «exhorté le ministère de l'Education à réfléchir à l'organisation d'une deuxième session du baccalauréat cette année, et ce, compte tenu de la conjoncture exceptionnelle que traverse le pays et ses répercussions directes sur le moral des élèves et leur réussite scolaire», a indiqué un communiqué de l'association.

L'association a estimé que cette suggestion, si validée, devra rassurer les parents d'élèves, étant un facteur essentiel qui contribue à l'édification du maillon de coordination entre les partenaires de la communauté éducative et les parents d'élèves qui aspirent à réaliser l'intérêt de l'élève.

Par ailleurs, et dans le cadre des préparatifs pour la prochaine rentrée scolaire, le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a consacré une enveloppe de plus de 76 milliards DA pour améliorer les conditions de la pro-

chaine rentrée scolaire, dont 34 milliards DA destinés à la réhabilitation des écoles primaires. En application des décisions sanctionnant le Conseil du gouvernement, réuni le 3 avril 2019, portant une série de mesures visant l'accompagnement des exigences constitutionnelles régissant la période transitoire, la garantie du bon fonctionnement des infrastructures publiques et la prise en charge continue des préoccupations des citoyens, les services de l'Intérieur continuent à œuvrer pour une meilleure préparation de la prochaine rentrée scolaire et sociale. Une démarche entreprise par le moyen d'une commission nationale chargée de la coordination interministérielle permettant la garantie des meilleures conditions d'accueil des scolarisés, notamment la réhabilitation des écoles primaires à laquelle a été consacrée une enveloppe financière de l'ordre de 34 milliards DA, dont 585 millions destinés à la lutte contre la surcharge des classes, indique un communiqué du ministère.

Quelque 15 milliards de DA sont prévus pour les travaux de maintenance et la surveillance, 2,6 milliards pour la dotation des écoles primaires de chauffage, 25 milliards DA pour le transport scolaire, tandis que le programme de généralisation de l'énergie solaire se poursuit, après avoir englobé dans un premier temps 80 écoles-types à travers

le territoire national. Afin d'assurer l'encadrement optimal des établissements du cycle primaire, un programme a été mis en œuvre en coordination avec les services compétents ayant permis le recrutement de 45 000 encadreurs d'écoles et de cantines scolaires, dont 14 000 postes en faveur des wilayas frontalières, 39 000 autres pour des agents de sécurité et d'hygiène. Quelque 1 046 structures, tous paliers confondus, seront reçues lors de la prochaine rentrée scolaire, auxquelles s'ajouteront 1 155 nouvelles salles de cours au sein des écoles primaires. Dans ce sens, les services de l'Intérieur s'attèlent au suivi sur le terrain de la mise en œuvre des instructions et des mesures relatives à la gestion des écoles primaires à travers la mise en service d'un système informatique central et la multiplication des missions d'inspection. Un total de 15 519 écoles primaires ont été concernées, à ce jour, par ces missions qui s'étaleront à 3 726 autres établissements avant septembre prochain. S'agissant des examens de fin d'année scolaire 2018/2019, le secteur de l'Intérieur s'emploie à réunir toutes les conditions nécessaires à leur bon déroulement, à travers notamment la sécurisation des centres de déroulement en coordination avec les différents services concernés.

Louiza Ait Ramdane

Pour ne pas laisser place «aux lectures fausses» sur les affaires de corruption

Zoubida Assoul demande à la justice de donner des informations

■ Commentant les affaires de corruption actuellement en justice, Zoubida Assoul, femme de loi, a appelé la justice à tenir des points de presse, chaque semaine, afin de communiquer et d'informer la population de l'avancement des dossiers sans pour autant divulguer des points «secrets» qui doivent le rester jusqu'au jugement final et décision finale de la justice.

Par Thinhinene Khouchi

Invitée hier au forum d'«El Moudjahid», Zoubida Assoul, ancienne magistrate, avocate accréditée par la Cour suprême et présidente de l'union pour le changement et le progrès a indiqué que pour ne pas laisser place «aux lectures fausses» la justice doit communiquer et donner des informations sur l'avancement des affaires de corruption actuellement en justice sans pour autant divulguer des points «secrets» qui doivent le rester jusqu'au jugement final et décision finale de la justice. Cette femme de loi qui dit ne défendre aucune affaire de corruption actuellement en justice estime qu'il faut laisser la justice faire son travail en toute sérénité. Commentant la déclaration de Gaïd Salah qui a appelé la justice à faire vite dans les affaires liées à la corruptions Assoul a indiqué que si la justice veut être libre et indépendante, elle ne doit pas se soumettre à des forces extérieures, à savoir la rue ou le pouvoir, elle doit être (sourde). Gaïd Salah avait dit récemment que «la justice doit faire vite» voici là une pression sur la justice qui doit normalement prendre le temps qu'il faut pour trouver les éléments de chaque affaire et appliquer la loi sans précipitation. De la position de l'armée et le rôle qu'elle est en train de jouer en cette période, l'avocate a indiqué qu'en l'ab-



Ph/E. Soraya/J.A.

sence de Bedoui, et du nouveau chef d'Etat par intérim Bensalah que le peuple refuse, l'armée s'est trouvée contrainte de gérer, à la fois une défense nationale «très compliquée», en même temps qu'une situation politique créée dans le pays par suite de la contestation. Pour mêler davantage l'armée dans le processus de la création d'une nouvelle Algérie, la présidente de l'union pour le changement et le progrès a appelé l'armée à organiser une réunion afin d'analyser la situation politique du pays et d'y apporter des solutions. En outre, commentant le mouvement populaire que connaît le

pays depuis le 22 février, Zoubida Assoul a indiqué que: «Je crois que l'Algérie vit une période exceptionnelle dans sa vie politique et sociale. Elle est, enfin, en train d'exporter une autre image que celle qu'on a toujours exporté d'elle, à savoir un pays où il y a beaucoup de terrorisme, problèmes d'insécurité, extrémisme, un pays qui n'arrive pas à émerger économiquement mais aussi un pays qui était en train de régresser sur beaucoup de plans mais avec le mouvement populaire, on a changé cette image». «C'est donc une image d'un peuple uni, un peuple civilisé, une image

d'un peuple qui est sorti pour réclamer et demander des changements politiques profonds donc une rupture avec le système, un système qui n'a pas permis à l'Algérie de se hisser à la place qui lui revient de droit», ajoutera-t-elle. Maintenant, expliquera l'avocate «au-delà de cette révolution qui a été un tournant décisif dans le devenir de notre pays, il faut vraiment aller de l'avant et trouver comment faire pour réaliser les objectifs de cette révolution, mais il ne faut pas confondre vitesse et précipitation. C'est vrai que nous sommes tous pressés d'aller vers cette nouvelle Algérie mais il faut que la société s'organise pour enfin aller vers des élections où le peuple algérien choisira le projet de société qu'il a envie de mettre en place dans une période raisonnable». Questionnée sur la tenue des élections prévues pour le 4 juillet prochain, l'avocate a indiqué que: «Nous refusons ces élections et le peuple a lui aussi refusé l'organisation de ces élections car on ne peut pas faire du nouveau avec les mêmes personnes qui sont responsables de la situation et la crise économique, politique et la régression sociale que connaît le pays». «Nous vivons une situation exceptionnelle, il faut donc trouver des solutions exceptionnelles et ces solutions ne peuvent émaner que du dialogue sérieux», a-t-elle conclu. T. K.

Benmarouf, président de la Cour des comptes «Un manque d'effectifs pénalisant»

La Cour des comptes, instituée en 1976 pour favoriser l'utilisation régulière et efficiente des fonds publics, promouvoir la transparence dans la gestion des finances publiques et renforcer la lutte contre la fraude, souffre d'un manque d'effectifs qui la pénalise, selon son premier responsable. La Cour, dotée de 170 magistrats et de 45 vérificateurs financiers «souffre d'un manque d'effectifs notamment pour ce qui concerne sa chambre de discipline financière et budgétaire (CDFB) qui compte sept magistrats seulement», a déclaré le président de la Cour Abdelkader Benmarouf dans un entretien à l'APS. A cause de ce manque d'effectifs, cette chambre est d'ailleurs devenue «le talon d'Achille» de la Cour, a-t-il regretté. Vu le nombre réduit des magistrats, le traitement des affaires au niveau de la chambre «se fait à une cadence ralentie», a-t-il témoigné en expliquant que les sept magistrats assurent simultanément leur mission au sein de la chambre de discipline et leur mission de contrôle au niveau des chambres nationales et territoriales de la Cour. «Vu leur charge de travail, les magistrats répugnent à faire les deux mis-

sions, laissant traîner les affaires soumises à la chambre», a-t-il confié. La CDFB est la formation de la Cour des comptes chargée de l'instruction et du jugement des dossiers relevant de son domaine de compétence. Elle statue sur la responsabilité des agents en cas de commission d'infractions aux règles de discipline budgétaire et financière, notamment les fautes ou irrégularités constituant une violation caractérisée des dispositions législatives et réglementaires, régissant l'utilisation et la gestion des fonds publics et des moyens matériels ayant causé un préjudice au Trésor public ou un organisme public.

Corruption : la Cour des comptes ne se substitue pas à la justice

Cependant, même si la Cour joue un rôle important dans la lutte contre la fraude, son rôle se limite à aviser la justice sur les faits éventuellement à caractère pénal. Les jugements effectués par la chambre de discipline de la chambre ne portant pas sur des délits de corruption mais uniquement sur des infractions aux règles de discipline budgétaire et

financière. Et si la Cour relève des faits susceptibles de qualifications pénales, elle transmet, selon l'article 27 de l'ordonnance de 1995 régissant la Cour des comptes, modifiée en 2010, le dossier du gestionnaire public en question au procureur général territorialement compétent aux fins de poursuites judiciaires. Une dizaine de dossiers, portant notamment sur les marchés publics (les prix, les quantités, la qualité des équipements, l'opacité dans l'octroi des contrats...) est transmise annuellement à la justice par la Cour, selon lui. «Les gens se trompent en pensant que la Cour des comptes lutte contre la corruption. La corruption est un crime économique et les crimes relèvent de la compétence de la justice et non pas de la Cour des comptes», a tenu à préciser M. Benmarouf. «Nous n'avons ni la base juridique, ni les moyens humains, ni les moyens techniques pour lutter contre la corruption sous toutes ses formes. C'est le juge pénal qui en a la compétence. Ce n'est pas une spécificité algérienne mais le rôle de la Cour des comptes est identique dans le monde entier», a-t-il soutenu. Le rôle de la Cour en ce qui concerne la lutte contre la corruption consiste seulement

à «s'assurer du bon emploi des fonds publics», a-t-il martelé. Pour bien mener ses missions alors que les recrutements sont gelés dans ce corps, la Cour, avance son président, fera appel, conformément à l'article 58 de l'ordonnance de 1995, à des agents qualifiés du secteur public et à des experts susceptibles de l'éclairer ou de l'assister dans ses travaux. Interrogé pour connaître sur quoi porte exactement le contrôle de la Cour, M. Benmarouf a précisé que l'apurement des comptes publics et le contrôle de la qualité de la gestion publique constituent les deux activités principales de la Cour. Sur quelque 10 000 comptes publics existants en Algérie, la Cour traite en moyenne 600 comptes/an au niveau de ses huit chambres nationales et neuf chambres territoriales. En 2018, 659 comptes publics financiers ont été apurés par la Cour. Les comptes des ministères sont examinés annuellement dans le cadre du projet de loi sur le règlement budgétaire de l'exercice N-3, alors que les comptes des collectivités locales sont examinés sur une période de trois ans. C'est-à-dire que la Cour examine et apure annuellement les comptes de 600 communes envi-

LA QUESTION DU JOUR

Soudan, encore une pseudo-révolution arabe

Suite de la page une

Qu'il y ait accord sur la constitution d'un seul conseil souverain, au lieu de deux, l'un militaire, exerçant la réalité du pouvoir, et l'autre civil et jouissant de sa seule apparence, cache mal le fait qu'au sein de ce conseil unique, c'est aux militaires qu'il va revenir d'assumer la direction politique relative à la transition, et aux civils la prise en charge des tâches purement techniques. Or ce n'est pas là la seule contrepartie de ce compromis déjà en soi inégal. Il faut encore que la composante civile accepte la dissolution des syndicats, dont évidemment ceux-là mêmes qui regroupés au sein de l'Association des Professionnels ont dirigé le mouvement de protestation quasiment dès son commencement. Quant à savoir si ces syndicats vont effectivement se laisser réduire à néant, cela est une autre question. Il n'en reste pas moins que leurs alliés des Forces de la Liberté et du Changement ne donnent pas le sentiment d'être particulièrement indignés par cette perspective les concernant en propre. Il se peut bien qu'au bout du compte, ce ne soit pas eux qui aient le plus à perdre suite au compromis passé au niveau politique, mais bien le mouvement populaire lui-même. Celui-ci est parti d'une protestation sur le triplement du prix du pain dans le contexte d'une inflation galopante, conséquence d'une politique économique antisociale affirmée, réplique de celle menée au même moment par le voisin du nord, l'Egypte. Sans le risque pris par Omar el-Béchir de calquer sa politique économique sur celle de l'Egypte, lui-même ne serait probablement pas en prison aujourd'hui. A l'annonce de l'accord, les foules faisant le siège du ministère de la Défense ont crié victoire. C'est bien à tort, car rien de ce qui les a poussées à descendre dans la rue à la fin de l'année dernière n'a été pris en compte. Le volet social du compromis passé entre la classe politique et l'armée a été pris en charge par les pays arabes alliés de Khartoum, sous formes d'aides alimentaires d'urgence et de secours financiers. Et encore a-t-il fallu pour cela que le Conseil militaire dise ne pas avoir l'intention de rappeler les troupes envoyées au Yémen dans le cadre de l'alliance arabe dirigée par l'Arabie saoudite. S'il y a une révolution au Soudan, alors c'est qu'elle est déjà complètement neutralisée.

M. H.

ron pour arriver à examiner, au bout de trois ans au maximum, les comptes des 1 541 communes que compte le pays avant de recommencer l'examen de nouveau. L. M.

Nouvelle aérogare d'Alger

Un aéroport aux ambitions mondiales

■ La nouvelle aérogare de l'aéroport international d'Alger Houari-Boumediene, ouverte hier aux passagers, impose désormais l'Algérie en tant que carrefour d'échanges, notamment entre l'Europe et l'Afrique.

Par Yamna B.

D'une capacité de 10 millions de passagers par an, cette immense infrastructure ultramoderne, contribuera, sans doute, à hisser Alger au rang de centre régional de trafic aérien. La nouvelle infrastructure aéroportuaire a été conçue pour répondre à la croissance permanente du nombre des passagers à partir de la capitale. Elle répond aussi aux exigences pour une meilleure organisation des dessertes et une amélioration de la qualité des services. La nouvelle aérogare est placée au centre du Plan de développement de l'aéroport international d'Alger, qui s'étale jusqu'à 2032. Ce plan, élaboré par la Société de gestion des services et infrastructures aéroportuaires d'Alger (SGSIA) et validé par les autorités publiques en 2009, comprend également la réalisation d'une autre aérogare en 2028. Dédiée aux vols à destination de l'Europe et l'Amérique, la nouvelle aérogare offre la possibilité aux compagnies aériennes de créer leur plate-forme de correspondances «Hub». L'actuel aéroport international sera consacré, pour sa part, aux vols domestiques et ceux vers les pays du Golfe, alors que l'aéroport national sera réservé aux vols spéciaux pour le pèlerinage aux lieux saints de l'Islam (Hadj et Omra). Quant à l'aérogare actuelle destinée au Hadj et Omra, elle sera détruite pour faire partie de l'assiette foncière qui accueillera, avec les terrains situés au sud de l'aéroport, une autre aérogare, dont les travaux seront lancés en 2028. Il a été décidé qu'Air Algérie soit la première compagnie aérienne à exploiter la nouvelle aérogare. La destination de ce premier vol



Ph.D. R.

sera Paris. Conçue par un cabinet d'études britannique, la nouvelle aérogare de l'aéroport international d'Alger a été réalisée par la société chinoise China State Construction Engineering Corporation (CSCEC). Son financement a été assuré par un crédit bancaire à hauteur de 62 milliards de dinars, ainsi que par des fonds propres de la SGSIA d'un montant de 14 milliards de dinars, soit un global de 76 milliards de dinars.

Plus de 500 employés au service des passagers

L'architecture de cette nouvelle infrastructure s'appuie sur des ouvertures vers l'extérieur avec un toit courbé. Érigée en cinq niveaux, l'aérogare répond aux normes d'efficacité énergétique et de préservation de l'environnement. Elle est dotée de réservoirs

collecteurs pour récupérer l'eau de pluie, qui sera utilisée notamment pour l'arrosage, de puits de lumière pour diminuer la consommation électrique et des climatiseurs qui régulent la température à hauteur de 4 mètres seulement. Construite sur une superficie de 200 000 m², la nouvelle aérogare est dotée de 120 banques d'enregistrement, 12 tapis bagages, 54 ascenseurs, 37 escaliers mécaniques, 9 tapis roulants et 21 passerelles. Elle comprend également 42 postes de stationnement pour avions, 2 postes stations pour gros-porteurs comme le A380 et 16 groupes électrogènes qui se déclenchent automatiquement en cas de coupure d'électricité. Des dizaines de locaux commerciaux et de services, un grand carrousel sophistiqué de tri de bagages, outre un parking de 4 200 places avec un système de paiement par caisse automa-

tique. A la faveur des équipements et systèmes «performants» utilisés dans cette aérogare, la durée de traitement des passagers et de leurs bagages sera «sensiblement» réduite. D'ailleurs, la SGSIA avait acquis six scanners détecteurs d'explosifs de nouvelle génération, d'une capacité de 1 800 bagages/heure pour chaque scanner. En outre, la nouvelle aérogare est dotée de détecteurs de radioactivité, une nouveauté pour une infrastructure aéroportuaire algérienne. Cette aérogare fonctionne avec un effectif global de 500 employés. La SGSIA avait organisé en 2018 presque une centaine de formations spécialisées sur site, dans les différents domaines d'intervention, afin d'assurer un service de «haute qualité». A ce propos, l'ouverture de la nouvelle aérogare est marquée par l'introduction du métier d'accompagnateur, qui prendra

en charge le passager dès son arrivée à l'aéroport jusqu'à l'embarquement. Parallèlement à la mise en service de la nouvelle aérogare, l'exploitation commerciale des dessertes par train de la gare d'Agha vers l'aéroport international d'Alger, via Bab Ezzouar, a également débuté lundi. La fréquence des trains de la nouvelle ligne est programmée pour un aller-retour chaque heure à partir de 5h00 jusqu'à 21h00. Concernant le prix du trajet, il est fixé à 80 DA par adulte et 40 DA pour le tarif enfant, a-t-on fait savoir, ajoutant que des abonnements sont également proposés, offrant des réductions allant à 50%. En sus, une nouvelle tour de contrôle et un hôtel de 400 chambres à proximité de l'aéroport seront également mis en service.

Y. B./APS

Solidarité nationale durant le ramadhan

Aide financière de 6 000 DA pour chaque famille démunie

Une aide financière de 6 000 DA sera versée à chaque famille démunie, par voie de virement ou mandat postaux, en remplacement du couffin du ramadhan, a révélé, dimanche à Alger, le ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, M^{me} Ghania Eddalia. Dans une déclaration à la presse, en marge d'un atelier de travail sur «La problé-

matique de l'abandon des ascendants par les descendants», la ministre a fait état de nouvelles mesures adoptées cette année, «dans un souci de préservation de la dignité des familles démunies pendant le mois sacré du ramadhan», consistant en l'affectation d'une enveloppe de 900 millions de DA à cette opération. Elle a ajouté, dans ce sens, que ce montant a été transféré aux

communes depuis le mois de janvier dernier, à travers les Directions de l'action sociale et de la solidarité (DASS), après le parachèvement de toutes les procédures et le recensement des catégories prises en charge par le secteur, notamment, les chefs de familles. Le ministère a opté pour ce nouveau dispositif d'aide directe au lieu du couffin du ramadhan, et ce, en coordination

avec plusieurs ministères, en tête desquels figure le ministère de l'Intérieur, «afin d'éviter toute tentative de manipulation en procédant au versement du montant de 6 000 DA, aux vrais bénéficiaires, par voie de virement sur comptes courants ou par mandats postaux. A cette occasion, les Collectivités locales ont recensé les familles nécessiteuses, via des formulaires électroniques

dûment renseignés et qui attestent de leur besoin, a affirmé le ministre, précisant que ce recensement, qui représente «une première étape de collecte d'informations», permettra d'avoir «une vision prospective pour la mise en place de tous les dispositifs de soutien social au profit des catégories qui sont dans le besoin, et pour une meilleure rationalisation de cette opération». Hani Y.

Niveau de fin d'année scolaire

Plus de 32 000 détenus passent les examens d'attestation

Un total de 32 323 détenus qui suivent leurs études par correspondance passe, depuis hier, les examens d'attestation de niveau de fin d'année scolaire, a indiqué le ministère de la Justice. Ces examens qui concernent 22 710 détenus des niveaux de l'enseignement

moyen et 9 613 autres des niveaux de l'enseignement secondaire, se déroulent dans les établissements pénitentiaires, sous l'encadrement de fonctionnaires du secteur de l'Education nationale et la supervision de l'Office national d'enseignement et de formation

à distance (ONEFD), et ce dans le cadre de la convention signée entre les ministères de la Justice et de l'Education nationale. Cette année, 40 417 détenus sont inscrits à l'enseignement général, dont 32 323 inscrits aux études à distance, 955 inscrits aux études universi-

taires et 7 139 autres inscrits aux classes d'alphabétisation. 4 226 détenus sont inscrits à l'examen du baccalauréat et 4 322 autres à l'examen du Brevet d'enseignement moyen (BEM), selon la même source. Par ailleurs, le nombre des inscrits dans les filières de la formation

professionnelle et des métiers a atteint 37 579, y compris ceux inscrits à la session de février 2019. Le coup d'envoi des épreuves a été donné hier matin, au niveau de l'Établissement de rééducation Bousof de Constantine. Yanis G.

Conseil national de la promotion des exportations installé le 4 mai

■ Le Conseil national de la promotion des exportations hors hydrocarbures, pilier institutionnel de la stratégie nationale de l'exportation, sera installé le 4 mai prochain, a annoncé, hier à Alger, le ministre du Commerce, Saïd Djellab.

Par Salem K.

«**N**ous sommes en train de mettre en place le pilier institutionnel de la stratégie nationale des exportations qui est le Conseil national de la promotion des exportations», a précisé M. Djellab, lors de l'ouverture d'un atelier d'encadrement en préparation de la participation algérienne à la 4^e édition du Salon des nouvelles technologies «Vivatech», prévue du 16 au 18 mai à Paris (France). En abordant l'importance de la participation, pour une première fois, des start-up algériennes à ce Salon des nouvelles technologies, le ministre a relevé qu'il n'était pas exclu que de nombreuses entreprises motivées par l'exportation sollicitent des start-up pour les accompagner dans cette perspective. Il a annoncé, dans ce même cadre, qu'à l'issue de cet événement, des partenariats vont être conclus entre des entreprises algériennes et les start-up ayant participé à ce rendez-vous international «Vivatech». Il a précisé que ces start-up pouvaient se spécialiser dans la mise en œuvre de solutions qui aideront d'autres entreprises à déployer convenablement leur stratégie d'exportation d'une manière durable. «Nous ne pouvons pas entreprendre une politique d'exportation à moyen et à long terme sans passer par une économie de connaissance», a-t-il souligné, relevant que tous les pays qui affichent une longueur d'avance en matière de compétitivité ont su se nourrir pertinemment de l'économie du savoir. L'Algérie a besoin d'instaurer une économie du savoir et



d'une jeunesse versée dans le tout numérique, pour servir ses atouts et compenser ses carences à court, moyen et long terme, a-t-il plaidé, notant que l'Algérie accuse un retard dans ce domaine. «Nous devons encore améliorer nos capacités d'absorption des innovations et des savoirs car l'économie du savoir n'est pas seulement un accélérateur de croissance, mais aussi un formidable outil qui permet de créer des écosystèmes compétitifs et de fédérer des compétences et des ressources sur des territoires élargis», a ajouté M. Djellab. Selon lui, l'économie algérienne dépend pratiquement des hydrocarbures, donc cette économie de savoir ne peut se faire sans le génie innovateur du jeune Algérien.

L'Algérie détient un potentiel important de jeunes talents porteurs de solutions innovantes, a indiqué le ministre, ajoutant qu'«il faut reconnaître que nous sommes en deçà des niveaux requis en matière d'économie de connaissance». 10 start-up algériennes au «Vivatech» de Paris s'agissant de la participation algérienne au Salon «Vivatech 2019», M. Djellab a souligné que cette manifestation technologique est une «fenêtre sur le monde de l'innovation», c'est là où on voit ce qui va se passer dans les 20 ou 30 années à venir. Grâce à cette rencontre, les start-up algériennes pourront s'imprégner des solutions innovatrices développées par d'autres start-up de renommée internationale. Selon les organisateurs de l'ate-

lier d'encadrement dédié à la première participation de l'Algérie au Salon des nouvelles technologies «Vivatech» (Algeria digital cluster), les 10 start-up qui vont participer à ce salon ont été choisies à l'issue d'un concours afin de présenter leurs projets à une audience internationale. Ces dix start-up offrent des solutions innovantes dans des domaines différents, telle la gestion durable de l'eau (la start-up Goutra), plateforme de loisirs et divertissements pour les enfants (Kiddy Sorties), projet éducatif et de divertissement pour enfants sur smartphones, tablettes et réseaux sociaux (Synoos Studio), selon les organisateurs. Il s'agira également de présenter des solutions en relation avec le dispositif d'étiquetage pour les

médicaments injectables (Techgraph), plateforme de découverte d'opportunités académiques pour tous les jeunes en Algérie (Global Opportunities) et (Justice Algérie) qui est un projet qui vise à aider et à améliorer l'expérience juridique algérienne, en offrant des services aux citoyens algériens et aux professionnels du droit, ont ajouté les organisateurs. Cet événement international a été dédié, cette année, à la croissance des start-up, à la transformation digitale et à l'innovation. Plus de 100 000 visiteurs sont attendus à cette rencontre qui réunira des start-up, des chefs d'entreprises, des cadres, des investisseurs, des universitaires et des étudiants.

S. K./APS

Miné par des tensions géopolitiques

Le panier de l'Opep recule à 72,38 dollars le baril

Le prix du panier de quatorze pétroles bruts, qui sert de référence à l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), a reculé vendredi dernier à 72,38 dollars le baril, contre 74,04 dollars la veille a indiqué hier l'Organisation pétrolière sur son site web. Introduit en 2005, le panier de référence de pétrole brut de l'Opep (ORB) comprend actuellement le Sahara Blend (Algérie), Girassol (Angola), Djen(Congo), Oriente (Equateur), Zafiro (Guinée Equatoriale), Rabi light (Gabon), Iran Heavy (Iran), Basra Light (Irak), Kuwait Export (Koweït), Es-Sider (Libye), Bonny Light (Nigéria), Arab Light (Arabie saoudite), Murban (Emirats arabes unis) et Mery (Venezuela). Vendredi dernier, les cours du pétrole chutaient en cours d'échanges européens, accentuant leurs pertes après

que le président américain a affirmé avoir demandé à l'Opep d'abaisser les prix de pétrole ce qui aurait déjà eu, selon lui, pour effet de faire reculer l'essence. Dans l'après-midi, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juin valait 71,62 dollars à Londres, en baisse de 2,73 dollars par rapport à la clôture de jeudi dernier. A New York, le baril de WTI pour la même échéance cédait 2,63 dollars à 62,580 dollars. «Les prix de l'essence sont en train de baisser. J'ai appelé l'Opep et leur ai dit, vous devez les faire baisser», a affirmé le locataire de la Maison-Blanche devant des journalistes. La déclaration cryptique, puisqu'il est difficile de deviner si le président américain a appelé le secrétaire général de l'Opep, non décisionnaire, ou certains de ses membres, a suffi à faire plonger les cours de l'or noir.

«Les prix de l'essence aux Etats-Unis approchent du seuil symbolique des 3 dollars le gallon», avaient prévenu les analystes qui prévoient une réaction du président «comme celles auxquelles les marchés ont réagi fortement ces derniers mois». En début de semaine, les investisseurs s'étaient inquiétés d'un possible déficit de l'offre quand Washington avait subitement annoncé la fin des exemptions accordées à certains importateurs de brut iranien à partir de début mai. «Cela va limiter l'offre mondiale dès la semaine prochaine», a souligné un analyste qui remarque qu'il «reste à voir comment l'Arabie saoudite et ses alliés vont réagir, pour éviter que la hausse des prix ne soit sans limite». Pour l'instant, le premier exportateur mondial garde une ligne ambiguë, affirmant vouloir augmenter sa production sans

donner de calendrier à cette hausse. «Les Saoudiens vont augmenter la cadence pour répondre à la demande, mais seulement quand la perturbation sera très visible», ont estimé des analystes. Alors que les prix avaient grimpé lundi, le Brent cède désormais 0,13% sur la semaine et le WTI 1,92%. Mais les cours bondissent sur l'année (+31,54% pour le Brent et +33,99% pour le WTI), et le marché est par ailleurs très nerveux au moindre soupçon d'une nouvelle perturbation de l'offre. L'Organisation et ses partenaires, à leur tête la Russie, réduisent leur production de 1,2 million de bjp à compter du 1^{er} janvier 2019 pour six mois. L'accord de réduction de la production pourrait être renouvelé lors de la prochaine réunion officielle de l'Opep, les 25 et 26 juin à Vienne.

«Les prix actuels du pétrole sont justes»

De son côté, le vice-ministre du pétrole du Koweït par intérim a déclaré avant-hier que «les prix actuels du pétrole, d'environ 74 dollars le baril, sont équitables (...) Et le Koweït s'est engagé à respecter le quota qu'il s'est engagé en vertu de l'accord de réduction de la production», a déclaré à la presse le cheikh Talal Nasser Al-Izabi Al-Sabah. Selon lui, «les prix du pétrole sont actuellement soutenus par les tensions géopolitiques en Libye, au Venezuela et au Nigéria, par les sanctions imposées à l'Iran et par la diminution des stocks américains». Il a rappelé, par ailleurs, que son pays s'est engagé à respecter son quota dans le cadre de l'accord de réduction de la production.

Maïssa B.

Action sociale à Constantine

16 millions DA pour la réhabilitation de deux structures

■ Une enveloppe financière estimée à 16,5 millions DA a été allouée pour la réhabilitation de deux structures relevant de l'action sociale, dans la wilaya de Constantine, au titre de l'exercice 2019, a indiqué dimanche la responsable de la communication de la direction locale de l'action sociale.

Par Siham B.

«**D**ix millions DA de ce budget d'investissement ont été consacrés par le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme pour l'aménagement et la modernisation de Dar Errahma, située sur les hauteurs de Djebel El Ouahch, d'une capacité théorique de 150 places», a précisé à l'APS Roumayssa Hemlaoui, en marge de la célébration de la journée nationale des personnes âgées.

Le reste de ce montant financier, soit 6,5 millions DA, puisé du budget de wilaya de l'année en cours, a été réservé pour la réhabilitation du foyer des personnes âgées, implanté dans la commune de Hamma Bouziane (Nord de Constantine), d'une capacité d'accueil de 96 pensionnaires, a ajouté la responsable. Le lancement de ces projets, dont le délai de concrétisation a été fixé à 10 mois, est tributaire du parachèvement des études techniques en voie de finalisation, a-t-elle relevé. Les actions prévues, a détaillé

M^{me} Hemlaoui, portent sur la réfection de l'étanchéité, la réparation et l'installation des appareils de chauffage et de climatisation, l'aménagement de diverses commodités dont les cuisines, les sanitaires et les salles de la prière en plus de la construction d'un mur de soutènement de Dar Errahma.

«L'opération est inscrite dans le cadre d'un programme initié par ce secteur, visant l'amélioration des conditions de vie des pensionnaires de ces structures qui ont besoin d'une attention particulière, au vu de l'âge et de l'isolement d'autant que plusieurs n'ont aucune famille», a indiqué M^{me} Hemlaoui.

L'initiative, a-t-elle ajouté, aura également pour objectif la pro-

motion de la prise en charge de cette catégorie sociale fragilisée dans les différents volets, médical, hygiène, sécurité alimentaire, loisirs, religion et autres.

Environ 175 pensionnaires sont actuellement pris en charge par les services de ces établissements publics à caractère socio-humanitaire, encadrés par des équipes pluridisciplinaires composées de médecins, de psychologues, d'éducateurs spécialisés et des assistants sociaux, on fait savoir des responsables de la DAS.

A noter qu'une cérémonie de remise de cadeaux en faveur des personnes âgées du foyer de Hamma Bouziane a été organisée, à l'initiative des services de la wilaya, à l'occasion de cette



journée ayant permis de créer des moments de détente et de joie, au grand bonheur de ces pensionnaires. S. B./APS

El Bayadh et Brizina

2 600 lotissements d'autoconstruction réservés

Un total de 2 620 lotissements destinés à l'autoconstruction ont été attribués aux communes d'El Bayadh et de Brizina a-t-on appris dimanche auprès des services de la wilaya. La commune d'El Bayadh a bénéficié d'un nouveau lot estimé à 2 000 terrains dédiés à l'autoconstruction et celle de Brizina de 620 autres. Le mode d'inscription et dépôt

de dossiers pour ces lotissements dont les terrains sont estimés à 200 mètres carrés sera prochainement annoncé par les services de la wilaya parallèlement au choix des terrains. Ce quota de terrains d'autoconstruction s'ajoute à plus de 7 000 lotissements répartis directement depuis début 2018 sur 21 sites à travers les 22 communes de la

wilaya, dont environ 3 000 dans la commune chef-lieu de wilaya, plus de 1 000 à Bougtob et 620 à Brizina. L'opération de distribution des lots à bâtir se poursuit et la direction de la construction, de l'urbanisme et de l'architecture et la direction de l'administration locale (DAL) se chargent de l'aménagement des sites (pistes, voirie, réseaux). Yanis F.

Mila

150 millions DA pour la station de traitement d'eau de Grarem Gouga

Le ministre des Ressources en eau, Ali Hammam, a annoncé dimanche à Mila l'octroi d'un montant de 150 millions DA pour la station de traitement des eaux de la source «Houima», dans la commune de Grarem Gouga, appelée à alimenter 8 mechtas de cette collectivité locale en eau potable.

«Ce financement sera assuré par le fonds national des eaux dans le cadre de l'amélioration de l'approvisionnement en eau des populations», a précisé le ministre qui a suivi un exposé sur le secteur présenté dans la localité de Mekhoud (commune de Ain Tine).

Le projet portera sur la réhabilitation de la station de Houima et la réalisation d'un système de traitement pour améliorer la qualité de son eau en vue d'approvisionner plus de 5 000 habitants de 8 mechtas, a-t-on souligné.

Le ministre a exhorté, par ailleurs, le directeur général de l'Algérienne des eaux (ADE) à trouver des solutions pour le renforcement de l'approvisionnement en eau des habitants des 16 communes de la wilaya de Mila actuellement alimentées par les eaux souterraines, à partir du

barrage de Beni Haroun. Le ministre a aussi reçu des informations sur l'alimentation en eau potable de la population durant le mois de ramadhan et la saison chaude ainsi que sur les projets d'alimentation des communes du Nord par les barrages de Beni Haroun de Mila et Tabellout

de Jijel. Il a déclaré, en outre, à la presse que la majorité des projets de son département dans cette wilaya seront achevés «avant la fin de l'année en cours». Lors de son inspection de la station de traitement à El Derdar, dans la commune de Oued El Athmania, le ministre a

mis l'accent sur la nécessité de résoudre «le problème de la pollution» au niveau du barrage de Grouz et le traitement scrupuleux des eaux transférées vers Constantine et les communes du sud de la wilaya de Mila en prévision de l'été.

Lyes G.

Khenchela

Réception «à la rentrée prochaine» de 9 projets de l'Enseignement supérieur

Neuf projets relevant du secteur de l'Enseignement supérieur seront réceptionnés «à la prochaine rentrée universitaire», dans la wilaya de Khenchela, a-t-on appris, dimanche, de la direction locale des équipements publics. Il s'agit notamment du nouveau pôle universitaire, de trois résidences universitaires,

d'un siège de la direction des œuvres universitaires, une bibliothèque centrale, un réfectoire central et 2 000 places pédagogiques, a précisé la même source. Le taux d'avancement des travaux diffère d'un projet à l'autre et atteint 95% pour la cité universitaire 3 000 lits du nouveau pôle et 75% pour

ses 6 000 places pédagogiques comprenant 3 amphithéâtres, selon la même source. Les travaux de réalisation des 2 000 places pédagogiques à l'université Abbas Laghrour ont atteint 85 %, ceux des 50 logements de fonction à El Hamma 90 %, et ceux de la bibliothèque centrale 70 %, ajoute la même source,

soulignant que seul le réfectoire accuse du retard avec un taux de réalisation de 45 %, ce qui a amené la direction des équipements publics à engager la procédure en vue de résilier le contrat de l'entreprise défaillante. A l'arrêt depuis la résiliation du contrat de la première entreprise, le taux d'avancement du projet de construction du siège de la direction des œuvres universitaires est estimé à 50 %, selon la même direction qui assure que les procédures sont en cours pour lancer un nouvel appel d'offres. Lors d'une récente réunion de l'exécutif local portant sur les préparatifs des prochaines rentrées universitaires, scolaire et de la formation professionnelle, le wali Kamel Nouicer a exhorté les responsables des différentes directions à assurer un suivi quotidien des divers projets pour qu'elles puissent être mises en service durant les «mois de septembre et octobre prochains». Omar T.

R. R.

Mascara/Barrages de Bouhanifia et Fergoug

Lancement prochain d'une opération de désenvasement

Une opération de dévasement de 8 millions m³ au barrage de Bouhanifia après avoir levé 6 millions m³ de vase permettant d'augmenter ainsi la capacité de stockage du barrage à 34 millions m³. Un deuxième projet de désenvasement de 3 millions m³ au barrage de Fergoug sera réalisé et le chantier a été installé pour le lancement prochain des travaux au niveau de cet ouvrage d'une capacité de stockage actuelle d'un million m³. Sa capacité était de 17 millions m³ avant le phénomène d'envasement qui persiste depuis plusieurs années. Le ministère des Ressources en eau a inscrit un troisième projet au profit du secteur dans la wilaya de

Mascara pour lutter contre les déperditions d'eau au niveau du barrage de Chorfa. Des études techniques et financières seront achevées pour lancer des travaux en vue d'éviter les fuites d'eaux affectant les eaux stockées. A noter qu'une grande partie des eaux de ce barrage sont orientées vers l'irrigation de terres agricoles dans la plaine de Sig. La wilaya de Mascara dispose de 5 barrages d'une capacité de 206 millions m³ dont celui de Ouizert au sud-ouest de la wilaya (94 millions m³) et le barrage de Chorfa (70 millions m³).

Mascara pour lutter contre les déperditions d'eau au niveau du barrage de Chorfa. Des études techniques et financières seront achevées pour lancer des travaux en vue d'éviter les fuites d'eaux affectant les eaux stockées. A noter qu'une grande partie des eaux de ce barrage sont orientées vers l'irrigation de terres agricoles dans la plaine de Sig. La wilaya de Mascara dispose de 5 barrages d'une capacité de 206 millions m³ dont celui de Ouizert au sud-ouest de la wilaya (94 millions m³) et le barrage de Chorfa (70 millions m³).

R. R.

Musée saharien de Ouargla

Bientôt l'étude et l'inventaire de milliers d'objets

■ Des milliers d'objets entreposés au musée saharien de Ouargla sont en attente d'une opération d'inventaire et de classification par les archéologues et chercheurs, a-t-on appris lundi de la directrice de cet édifice culturel.

Par Souheil G.

De différentes formes et volumes, ces objets datant de diverses époques (de la pré-histoire à l'ère moderne), dont des objets de fouilles végétales et animales, restent méconnus en l'absence de pareilles études, et emballés dans des boîtes pour leur préservation des aléas naturels et de la perte de leur valeur historique, a expliqué M^{me} Oum El-Kheir Benzahi.

Des efforts sont entrepris pour conclure, dans le cadre de la stratégie de préservation du patrimoine national, des conventions entre le musée saharien de Ouargla et des institutions universitaires du pays pour mettre en valeur et répertorier ces objets impliquant des archéologues et géologues, a-t-elle ajouté.

L'étude de ce patrimoine sera entamée prochainement après signature d'accords de coopération avec les universités de Ouargla et d'El-Oued, ayant déjà exprimé leurs intentions à ce titre, notamment celle d'El-Oued ayant manifesté l'intérêt d'étudier et d'examiner une météorite existante au musée, trouvée sur le territoire de la wilaya d'Ilizi, a fait savoir Mme Benzahi.

Selon la même responsable, le musée bénéficiera, à la faveur d'une action conjointe de l'Assemblée populaire communale et de l'Office de gestion et d'exploitation des biens culturels sauvegardés de Ouargla, d'une opération d'équipement d'une troisième salle du musée, qui viendra s'ajouter aux deux premières ayant précédé la réouverture l'année dernière du musée au public.

Le musée saharien de Ouargla avait fait l'objet en 2016 d'une vaste opération d'inventaire de ses objets et collections archéologiques, mené deux années durant par l'Office local de gestion et d'exploitation des biens sauvegardés de la wilaya, visant à répertorier, classer et valoriser ses collections selon les critères requis et étudiés.

Selon les données historiques fournies, fondé en 1937 par le colonel Gabriel Carbillat et jouissant actuellement d'une classification depuis 2007 en tant que patrimoine national, le musée saharien de Ouargla renferme des milliers d'objets mis au jour et collectés par des chercheurs et archéologues sur le territoire des régions de Oued M'ya (Ouargla), Oued Righ (Touggourt) et du Tassili (Ilizi).

Ces objets consistent notamment en des pierres, des flèches, des ustensiles en poterie et d'autres en cuivre, datant de diverses époques (de la pré-histoire à l'ère moderne), en plus d'armements datant de la glorieuse guerre de Libération nationale et d'articles façonnés par l'homme ancien au début de la découverte des métaux.



Occupant une surface de 1 700 m², le musée saharien, chef-d'œuvre architectural alliant le cachet urbanistique européen soudanais et maghrébin, est composé de salles dédiées à la préhistoire, l'archéologie islamique et l'ethnographie, a ajouté M^{me} Benzahi.

Ces objets s'ajoutent aux

diverses acquisitions mises au jour lors de fouilles archéologiques menées par la suisse Marguerite Van Berchem sur le site de l'antique Cité de Sedrata (7 km au sud de Ouargla), fondée vers le 10^e siècle par les Rostémides.

Selon diverses versions historiques, le site du musée saharien

constituait dans le passé une halte pour les caravanes culturelles en provenance de la Saoura, du Gourara et du Touat, à destination des régions de Oued M'ya (Grand Ouargla) et Oued-Righ (Grand Touggourt).

S. G./APS

Batna

Formation aux techniques de construction en terre à M'doukal

Un atelier de formation aux techniques de construction en terre s'est ouvert, dimanche, à M'doukal (130 km au sud-ouest de Batna) dans le cadre de la célébration du Mois du patrimoine.

Des étudiants en architecture et en archéologie venus de Skikda, Biskra, Blida, Laghouat, Oran, Mila et Batna ainsi que des membres d'associations intéressées par le patrimoine bâti participent à cet atelier de

deux jours, a affirmé à l'APS le directeur de la culture, Omar Kebbour. «L'initiative souligne l'importance du recours à ce mode de construction dans les actions de restauration de cités anciennes, à l'instar de M'doukal construite en terre dans le style des ksours du Sahara», a souligné, pour sa part, Asma Ghenam, responsable du service de valorisation du patrimoine à la direction de la culture. Des spécialistes des deux wilayas de

Biskra et Tizi-Ouzou encadrent cet atelier portant sur cette technique de construction écologique, recyclable et «amie» de l'environnement, selon la même source.

Une sortie de terrain vers le Ksar de M'doukal a été également organisée au premier jour de cette formation organisée conjointement par l'APC de M'doukal et l'association Teghanimet pour la culture et les arts de Batna. (APS)

Artisanat

Tapis de Babar, un métier des femmes de Nememcha inscrit dans la durée

Un des plus célèbres d'Algérie, le tapis de Babar, continue d'être tissé par les femmes de la localité éponyme (30 km au sud de Khenchela) dans la pure tradition, résistant au temps et aux risques de disparition liés surtout aux difficultés de commercialisation qui menacent ce savoir-faire séculaire intrinsèquement lié à l'identité culturelle de la région.

A Babar, les femmes demeurent attachées à ce métier et œuvrent à en faire la promotion ainsi qu'à transmettre à leur descendance les techniques, les outils et les petites secrets de cette activité ancestrale. Dans cette localité, chaque maison possède son propre tapis de cette «marque authentique», tissé par les femmes mêmes de la famille pendant que plusieurs autres villageoises font du tissage de ce tapis une activité qui leur procure des revenus d'appoint dans cette région rurale où peu d'opportunités économiques s'offrent à la femme.

Ici, les jeunes filles reçoivent de leurs mères l'art du tissage, du filage et de la teinture des fils, recourant à des produits 100 naturels. Dans cette formation de la relève, les femmes «babariennes» semblent avoir réussi au regard des jeunes

tisserandes présentes au 9^e Salon du tapis, tenu février passé à la maison de la culture Ali-Souaï de Khenchela, ainsi qu'à l'exposition du printemps organisée depuis deux semaines au Centre des loisirs scientifiques du chef-lieu de wilaya.

Artisane de renom pour avoir remporté le prix national de l'artisanat traditionnel pour les deux années consécutives de 2012 et 2014 outre sa contribution à la formation des jeunes filles, Nacira Chenouf exprime toute sa fierté de cet héritage dont la renommée tient, assure-t-elle, au fait que toutes les phases de confection recourent exclusivement à des produits naturels et des procédés entièrement artisanaux.

Selon elle, tout commence avec la sélection minutieuse de la laine qui doit être de «haute qualité» et d'une «malléabilité extrême». Vient ensuite la maîtrise de l'installation du métier à tisser et le bon usage du kerdach (la cardé) pour peigner les fibres de laine et khelala pour tasser les fils colorés harmonieusement.

Il existe plusieurs variantes du tapis de Babar dont Eddaraga, El-ogda et El-Houli, lesquelles de distinguent par leurs couleurs et dispositions des motifs, assu-

re savamment M^{me} Nacira qui précise que Eddaraga reflète ainsi la décence des gens des Nememcha puisque ce type de tapis sert à séparer l'espace réservé aux femmes de celui des hommes dans une même pièce.

Les motifs figurant sur ce tapis sont en rapport avec la vie sociale et la nature, note cette artisane qui cite ainsi El-khe-rebga qui renvoie à un type ancien de jeu de dames, El-Mechref, un genre de bijou féminin, et Abad chams (tournesol).

Henné, peau de grenade et écorce de noyer pour colorer le tapis de Babar

L'idée superficielle que la teinture des fils de ce tapis recoure à des colorants synthétiques industriels est totalement erronée, assure encore Nacira Chenouf qui affirme que des colorants naturels extraits de certaines plantes dont le henné, la peau de grenade, de l'écorce de noyer, du safran et des feuilles d'eucalyptus servent à la teinture des fils de laine à Babar. De son côté, le directeur du tourisme et de l'artisanat traditionnel de la wilaya, Zoubir Boukaabach, considère que la

tapissier traditionnelle lutte actuellement pour se perpétuer même si au cours de ces dernières années ce métier a repris quelque vigueur à l'instar d'autres métiers artisanaux.

Pour lutter contre la contrefaçon du tapis de Babar pratiquée par certains «faux artisans» et sa commercialisation dans des pays voisins, les services de la direction du commerce en concertation avec la Chambre de l'artisanat traditionnel et des métiers (CAM) et des associations locales d'artisans, œuvrent à parachever les procédures d'estampillage de produit patrimonial, a assuré en outre le directeur du commerce, Djamel Hazzaoui.

Le tissage du tapis de Babar semble désormais ne plus être l'apanage des femmes de cette partie méridionale de la wilaya de Khenchela, assure Nasraoui Djenoudi, conseiller pénitentiaire à la prison de Babar qui affirme qu'un atelier de formation des détenus au tissage de ce tapis a été ouvert dans cette prison sous l'égide de l'Office national des travaux éducatifs et d'apprentissage (Ontea) relevant de la Direction générale de l'administration pénitentiaire.

L. M.



Sri Lanka

L'incompréhension des voisins des deux frères kamikazes

■ Les deux frères aimaient sillonner la capitale du Sri Lanka en voitures clinquantes et poursuivaient des carrières prometteuses. Leurs voisins peinent aujourd'hui à comprendre comment le duo s'est dévoué à l'islam radical jusqu'à devenir des kamikazes des attentats de Pâques.

A peine cinq heures après les attaques suicides contre des hôtels de luxe et des églises chrétiennes en pleine célébration de la messe pascale, l'homme d'affaires Mahanama Jayamanne venait tout juste de commencer sa sieste lorsqu'une explosion l'a réveillé, faisant trembler les fenêtres de son bungalow de Colombo. Après cette matinée sanglante, ce catholique de 55 ans a compris que le calvaire n'était pas terminé lorsqu'il a entendu des hélicoptères survoler son quartier vert et paisible d'Orugodawatta, dans le nord de la capitale. «*Tout le monde paniquait, raconte-t-il à l'AFP. Au début, je pensais qu'un terroriste avait pénétré dans une maison à proximité et s'y cachait et ensuite*

j'ai réalisé que non, l'explosion venait de quelqu'un qui vivait déjà là». La vaste demeure blanche à deux étages d'où venait la déflagration était le foyer des frères Ilham et Inshaf Ibrahim. Les trente-trois ans aidaient leur père à gérer son commerce d'épices et possédaient une usine de câbles de cuivre. Mais ils sont aussi devenus kamikazes, jouant possiblement un rôle crucial dans l'organisation des attentats qui ont fait 253 morts il y a huit jours dans l'île d'Asie du Sud. Portant des sacs à dos chargés d'explosifs, les deux frères se sont fait sauter le 21 avril au buffet du petit-déjeuner de deux hôtels haut de gamme de la capitale, le Shangri-La pour l'un et Cinnamon Grand Hotel pour l'autre. Dans les heures qui ont suivi, l'enquête a



rapidement mené les policiers jusqu'à leur maison. Lorsque les forces de sécurité sont arrivées, la femme enceinte de l'un des frères s'est fait exploser, tuant ses deux enfants et deux policiers. Un autre proche a lui aussi actionné sa bombe pour échapper à l'arrestation, emportant un inspecteur avec lui. «*Les autres membres de la famille savaient ce que préparaient les frères. C'est comme s'ils savaient que nous allions arriver*», indique un haut responsable de la police – Femmes voilées, enfants invisibles – Lorsque leur père, Ibrahim Hajari, a emménagé dans ce quartier au début des années 1990, il était un petit homme d'affaires qui importait du poisson séché des Maldives et vivait dans une modeste maison. Le riverain, Mahanama

Jayamanne, qui possède une entreprise de construction, admirait le sens des affaires de son nouveau voisin et ils sont devenus amis. La prospérité d'Ibrahim Hajari allant croissante, ce dernier s'est installé dans une résidence opulente et a acquis une armada de belles voitures, mais a toujours su conserver une certaine simplicité, explique Mahanama Jayamanne. «*Il était le type d'homme qui se levait tôt, et si son chauffeur n'était pas arrivé, il montait juste dans un rickshaw et partait au travail*», témoigne-t-il. «*Les fils étaient toujours accueillants et polis avec moi en raison de mon amitié avec leur père*». Mais la richesse de la famille n'était pas le seul critère qui les distinguait. «*Les femmes des fils étaient toujours entièrement voilées. De toutes mes*

visites à leur maison, je n'ai jamais vu leur visage», raconte-t-il. Dans cette communauté fermée de Mahawila Gardens, où les enfants jouent souvent dehors, les leurs apparaissent rarement en public. Autre habitante du quartier, Shasna Raffaeen, une analyste de 26 ans, est plus directe. «*Les femmes étaient toujours couvertes, les hommes portaient souvent la calotte (musulmane). Je trouvais ça étrange, ça ne me plaisait pas trop*», explique-t-elle. «*Je suis aussi musulmane mais il était évident qu'ils étaient beaucoup plus conservateurs. Mais je n'avais jamais réalisé qu'ils étaient violents*», avoue-t-elle. Les frères Ibrahim appartenaient au mouvement islamiste local National Thowheeth Jama'ath (NTJ), fondé par le prêcheur radical Zahran Hashim, accusé par Colombo d'avoir perpétré ces attaques. Le carnage a été revendiqué par l'organisation jihadiste État islamique (EI). Les policiers cherchent à comprendre comment les deux frères sont arrivés à établir et développer des liens aussi poussés avec le leader fondamentaliste, craint par bien des musulmans dans sa ville d'origine de l'est du Sri Lanka. Leur relation pourrait avoir débuté en 2017, selon les enquêteurs. L'argent des deux frères pourrait avoir servi à financer les activités du chef extrémiste et à recruter de nouveaux membres.

Rosa C.



Impuissance

Popularité

Par Fouzia Mahmoudi

Si déjà lors du dernier mandat de Barack Obama à la Maison-Blanche certains pointaient du doigt l'âge déjà avancé de Joe Biden, son vice-président, l'on comprend qu'aujourd'hui alors que ce dernier se lance dans la course à la présidentielle américaine de 2020, cet aspect refasse surface et provoque même une réaction ironique de la part de Donald Trump. Le Démocrate Joe Biden a toutefois rejeté les moqueries du président américain sur son âge et s'est excusé d'avoir gêné des femmes avec ses gestes trop pressants, lors de la première interview de sa campagne pour la présidentielle. L'ex-vice-président a versé des larmes au souvenir de son fils décédé, Beau, durant cet entretien accordé à l'émission «*The View*», animée sur ABC par des femmes, devant un public majoritairement féminin. Que répond-il à Donald Trump, 72 ans, qui moque son manque supposé de dynamisme en appelant Joe Biden, 76 ans, «*Joe l'endormi*» ? «*C'est la première fois qu'on m'appelle comme cela. D'habitude c'est plutôt l'inverse, «Joe la forme»*», a affirmé, d'un ton calme, le septuagénaire. Si Donald Trump «*a l'air jeune et dynamique comparé à moi, je devrais probablement rentrer chez moi*», a-t-il ironisé à son tour.

«*La meilleure façon de me juger sera d'observer. De voir si j'ai l'énergie et la capacité*». Mais il a de nouveau reconnu que les questions sur son âge étaient «*légitimes*», tout en rejetant l'idée de ne s'engager à n'exercer qu'un seul mandat de quatre ans. S'il était élu, Joe Biden arracherait à Donald Trump le titre de président le plus vieux de l'histoire américaine. Plus tôt, le président Républicain avait souligné à quel point il se sentait «*jeune*» et «*plein de vie*», après l'annonce de la candidature à la présidentielle de Joe Biden. Sur son âge, et ses relations avec les femmes, Joe Biden a passé une bonne partie de cette première interview sur la défensive. Aux femmes qui se sont dites récemment gênées par ses marques d'affection parfois poussées, il s'est dit «*désolé d'avoir envahi*» leur espace. «*Je suis désolé que cela soit arrivé. Je ne suis pas désolé dans le sens où je pense que j'ai fait quelque chose intentionnellement mal*», a nuancé Joe Biden. Il a également dû revenir sur un épisode embarrassant de sa longue carrière de sénateur : l'audition tendue en 1991 de Anita Hill, qui accusait un candidat à la Cour suprême, Clarence Thomas, de harcèlement sexuel. Joe Biden présidait la commission, composée uniquement d'hommes blancs, qui avait mené l'audition de cette femme noire. «*Je ne pense pas l'avoir mal traitée*», a déclaré Joe Biden, soulignant qu'il l'avait «*crue dès le départ*» et l'avoir dit publiquement. «*Mais je suis désolé de la façon dont elle a été traitée*». Néanmoins, ces polémiques ne semblent pas entamer sa popularité et il est aujourd'hui avec Bernie Sanders en tête des intentions de vote des Démocrates qui espéraient pourtant présenter une fois encore un candidat qui soit plus représentatif des minorités et qui trancherait avec Trump, le vieil homme blanc, qu'invective à longueur d'année les médias américains et qui pourtant continue à être plébiscité par la majorité, qu'elle soit Démocrate ou Républicaine. F. M.

Afghanistan

Des milliers de participants à Kaboul pour une «*loya jirga*» sur la paix

Des milliers de délégués venus de tout l'Afghanistan ont entamé hier à Kaboul une «*loya jirga*», une grande assemblée sous très haute sécurité, afin de discuter des efforts des États-Unis pour parvenir à un accord de paix avec les talibans. Plus de 3 000 politiciens, responsables religieux, dirigeants communautaires et autres membres de la société civile sont conviés à cet événement prévu sur quatre jours, considéré comme le plus important de l'histoire moderne afghane. «*Nous voulons préciser les grandes lignes des négociations avec les talibans*», a déclaré le président afghan Ashraf Ghani lors de l'ouverture du sommet. «*Nous voulons des conseils clairs de votre part à tous*». Les «*loya jirga*», – «*grande assemblée*» en langue pachoutne – ont une histoire séculaire. Elles sont convoquées périodiquement pour parvenir à un consensus sur les grandes questions politiques. Celle-ci se tient alors qu'États-Unis et talibans discu-

tent depuis des mois d'un potentiel retrait des troupes américaines en échange d'un cessez-le-feu et d'autres engagements de la part des rebelles. Mais les autorités afghanes, qualifiées de «*marionnettes*» de Washington par les insurgés, ont jusqu'à présent été tenues à l'écart de ces discussions. Une nouvelle série de pourparlers entre les talibans et les États-Unis doit avoir lieu au Qatar dans les prochains jours. Le gouvernement d'Ashraf Ghani espère que la jirga définira les conditions de Kaboul pour tout accord, notamment le maintien de la Constitution et la protection des droits des femmes, des médias et de la liberté d'expression. Mais lui-même ne fait pas l'unanimité. Le chef de l'exécutif afghan Abdullah Abdullah, l'ex-chef de guerre Gulbuddin Hekmatyar et l'ancien conseiller à la sécurité nationale Mohammad Haneef Atmar boycottent l'événement, affirmant qu'il a été organisé sans consultation et qu'il est utilisé par Ashraf Ghani pour faire cam-

pagne en vue de l'élection présidentielle prévue en septembre. M. Ghani avait également invité les talibans à la loya jirga. Mais les insurgés, qui mènent une guérilla acharnée depuis 2001, ont refusé d'y participer. Dans une déclaration la semaine dernière, ils ont averti que toute décision ou résolution prise lors d'une loya jirga n'est «*jamais acceptable pour les fils réels et dévoués de cette patrie*». «*Venez parler n'importe où dans le pays, pourquoi ne voulez-vous pas parler aux Afghans ?*», a lancé le président, s'adressant aux insurgés. «*Nous sommes prêts à vous parler sans conditions préalables*», a-t-il ajouté. La dernière jirga en date avait eu lieu en 2013, lorsque ses participants avaient approuvé un accord de sécurité qui permettait aux troupes américaines de rester en Afghanistan après leur retrait prévu en 2014. Une grande partie de Kaboul a été fermée hier, l'accès aux collines donnant sur la capitale ayant été bloqué.

500^e anniversaire de la mort de Léonard de Vinci

Le monologue «Maturina Fantasca» présenté à Alger

■ «Maturina Fantasca, héritière de Léonard de Vinci», un monologue de l'Italienne Patrizia La Fonte, qui met en valeur le riche héritage artistique et scientifique qu'a laissé Léonard de Vinci à l'humanité, a été présenté dimanche soir à Alger devant un public restreint.

Par Adéla S.

Le public, des invités du petit Théâtre de l'ambassade d'Italie à Alger, a pu assister, 60 mn durant, à un spectacle écrit, mis en scène et interprété par Patrizia La Fonte, dans le rôle de Maturina Fantasca, gouvernante de Léonard de Vinci, dont on célèbre le 500^e anniversaire de sa disparition en 1519 à Amboise (centre de la France).

Construite autour du personnage principal de Maturina Fantasca (véritable et fidèle gouvernante de Léonard de Vinci), la trame du spectacle est une pure imagination de l'auteur qui entendait, ainsi, «rendre hommage à l'un des plus grands génies de tous les temps».

Ayant servi son maître dans la dernière période de sa vie, Maturina raconte en détail sa manière de travailler, ses relations avec ses étudiants et ses amis, ainsi que tous les notables des grandes villes où il a séjourné, en Florence, à Rome et à Amboise notamment.

Après la mort de Léonard de Vinci, Maturina, devant trouver un nouveau travail, succombe chaque fois à son ironie et ses délires qui lui font croire que c'est à «elle, et elle seule» que reviendrait le legs de son maître, alors qu'on ne lui reconnaît que «peu ou rien», car c'est une «femme d'origine modeste», qui évolue dans «une société dominée par les hommes», dira-t-elle.

Entretenant un contact direct et permanent avec le public en l'impliquant dans un jeu interactif intense et exaltant, où même l'ambassadeur d'Italie en Algérie, Pasquale Ferrera, n'y échappera pas, la comédienne s'est aidée de son expérience et son professionnalisme pour permettre une plus grande accessibilité à son texte déclamé dans le florentin ancien (dialecte de Florence).

Conçue sans musique dans une vision minimaliste, la scénographie s'est contentée de quelques accessoires relativement volumineux, couverts de draps et déposés sur scène, suggérant le legs de Léonard de Vinci, ainsi que la projection sur écran du sous-titrage en français.

Occupant tous les espaces de la scène – et même au-delà –, Patrizia La Fonte a également utilisé de la mimique pour garder l'attention de l'assistance qui a interagi avec la comédienne, participant ainsi à, entre autres simulations, une vente aux enchères d'un des tableaux découverts.

Le public qualifiant le spectacle de Patrizia La Fonte de «réussite» a pris du plaisir à redécouvrir, le temps d'un spectacle, quelques-unes des nombreuses facettes de l'œuvre gigantesque du père de la Renaissance.

«Le spectacle est le résultat d'une recherche approfondie sur les sources littéraires et historiques», peut-on lire sur le document de présentation du spectacle.

Dans le rire et la dérision, le spectacle a rappelé, selon les spectateurs présents, un monde qui, finalement, «n'est pas si lointain», par les «pratiques et les attitudes de l'homme envers son prochain».

Diplômée de l'Académie d'art dramatique «Silvio-d'Amico» de



Rome, Patrizia La Fonte a vite orienté sa carrière dans les arts de la scène, comptant à 62 ans une carrière pleine d'une trentaine d'années dans les métiers d'auteur, de comédienne et de metteuse en scène.

Au cinéma, elle a été dirigée, entre autres, par de grands réalisateurs, à l'instar de Mario Monicelli et Ferzan Ozpetek dans «Sacred Heart», notamment, alors qu'au théâtre, elle est

auteure de plusieurs textes, comédienne et metteuse en scène. De 1988-1989, elle a été directrice adjointe dans les théâtres Off-Broadway de New York.

À la télévision, elle est connue pour avoir interprété le rôle d'Olga dans de la série «Incantesimo», sur la chaîne « Rai 2», pour que plus tard, elle participe à de nombreux téléfilms, comme actrice ou scénariste –

avec une trentaine de textes –, et se consacre à l'écriture de romans à succès, comme «J'ai épousé un flic» et «Atelier Fontana».

Le monologue brillant, «Maturina Fantasca, héritière de Léonard de Vinci» a été organisé par l'ambassade d'Italie et l'Institut culturel italien d'Alger.

A. S./APS

Madagascar

«Je raconterai tout à Dieu» de Mohamed Benabdallah primé

Le court métrage de fiction «Je raconterai tout à Dieu», du réalisateur Mohamed Benabdallah a obtenu samedi le Prix de la critique des 14^e Rencontres du film court de Madagascar, tenues du 19 au 27 avril, annonce l'équipe du film.

Le court métrage documentaire «Zanaka, ainsi parlait Félix», du réalisateur malgache Lova Nantenaina, a décroché le Zébu d'Or.

Scénariste et réalisateur, Mohamed Benabdallah a fait ses premiers pas dans le quatrième art en tant que comédien, avant de réaliser son premier court métrage «Dehni» qui a participé au «Short film Corner» du Festival de Cannes en 2016.

Organisé par l'Association «Rencontres du film court» en collaboration avec l'Institut culturel français de Tananarive, ce festival

visait à promouvoir la jeune création cinématographique d'Afrique en plus d'offrir un espace de rencontre et d'échange entre cinéastes.

Ces rencontres sont également une importante plateforme de formation dans le domaine du film documentaire et du travail sur les archives.

R. C.

Tlemcen/Premier salon national des arts islamiques

Tonalité, gaieté et charme de la miniature algérienne

«Tonalité, gaieté et charme de la miniature algérienne» est le titre du premier Salon national des arts islamiques, ouvert dimanche à la maison de la culture «Abdelkader-Alloula» de Tlemcen, à l'occasion du Mois du patrimoine (18 avril-18 mai).

L'exposition, organisée par le Centre des arts et des expositions (Carex) à cet effet, compte près d'une centaine d'œuvres de 30 artistes miniaturistes nationaux venus de plusieurs wilayas du pays.

Cette manifestation artistique, à laquelle prennent part de grands spécialistes de la miniature et de l'enluminure algé-

riennes, à l'instar de Adjaout Mustapha, ainsi que de jeunes artistes, est une aubaine pour les fans de ces arts islamiques de découvrir diverses créations de l'artiste algérien.

Cette première édition du Salon des arts islamiques à Tlemcen, co-organisée avec le musée de la miniature, de l'enluminure et de la calligraphie d'Alger, est une invitation à chacun des visiteurs à s'imprégner de la conception logique et harmonieuse des œuvres exposées.

Pour le directeur du Carex, Amine Boudefla, «parcourir cette exposition répond au désir de tout visiteur en quête de tonalité, de gaieté et de charme, loin des

vicissitudes de la vie». Cette manifestation qui a drainé depuis son ouverture un nombre important d'artistes et d'amoureux de la miniature montre, selon certains artistes rencontrés sur place, que «cet art si raffiné et délicat, fait place à une végétation et à une architecture riche et dense qui se mêle et s'entremêle, créant ainsi des cocons ressemblant à des îlots édeniques où l'être humain est confiné».

Cette exposition, qui va durer un mois, donnera lieu également, selon le même responsable, à des ateliers de formation destinés aux jeunes artistes avides d'apprendre les techniques propres à cet art

islamique. Les œuvres présentées d'une beauté exceptionnelle montrent bien que l'école de la miniature algérienne fondée par Mohamed Racim dispose d'une relève sûre qui augure d'un avenir prometteur pour cet art.

De vieux miniaturistes tels que Bouarour Said, Kerbouche Ali, Ali Kefsi Abdelaziz, ainsi que les moins âgés, à l'instar de Garmi Melika, Hussein Aïssa, Hachemi Ameur, ou encore Daïfallah Amal et Dweib Meriem, prennent part à ce Salon d'arts islamiques et montrent bien qu'ils sont les dignes héritiers des maîtres Racim, Temmam Mohamed et Mustapha Bendebbagh.

R. C.



Lors d'une cérémonie au CIC
**Bernaoui honore les médaillés
de l'année 2018**

LES ATHLÈTES algériens des sports individuels, collectifs et handisport qui se sont distingués lors des manifestations continentales et internationales de l'année 2018, ont été honorés par le ministère de la Jeunesse et des Sports, dimanche soir au Centre international des conférences (CIC) d'Alger. « Cette distinction traduit le souci du gouvernement de réunir toutes les conditions de réussite à l'élite sportive algérienne qui s'est distinguée de fort belle manière durant l'année 2018, avec la récolte de pas moins de 1 390 médailles dont 490 en or, ce qui témoigne des efforts consentis par les fédérations sportives pour la préparation de ces athlètes », a indiqué Salim Raouf Bernaoui, ministre de la Jeunesse et des Sports dans son allocution à l'ouverture de la cérémonie de remise des récompenses et diplômés aux lauréats. Le ministre a relevé que

« cette initiative dictée par le décret 15-213 régissant les athlètes de haut niveau, est devenue une tradition pour récompenser mais surtout encourager les médaillés à donner le meilleur d'eux-mêmes lors des prochains échéances dont les Jeux africains 2019 au Maroc ». Les récompenses ont concerné 219 athlètes représentant 34 fédérations dont, entre autres, le cyclisme, l'haltérophilie, le judo, la boxe, la lutte, l'aviron, le bodybuilding, la gymnastique et tennis de table. Le premier responsable du sport en Algérie a réitéré l'engagement des pouvoirs publics à promouvoir davantage le sport algérien et accompagner l'élite nationale avec un budget de 430 milliards DA, consacré à bien préparer les prochaines échéances, notamment les Jeux Olympiques de Tokyo de 2020 et les Jeux méditerranéens d'Oran de 2021.

Plusieurs possibilités ont été étudiées

**La finale
de la Coupe le 11 mai ?**

■ Des sources concordantes et proches de la FAF ont révélé qu'une première proposition a été faite concernant la finale de la Coupe d'Algérie de football seniors qui pourrait se dérouler le 11 mai prochain.



Les Belouizdad attendent l'annonce de la date de la finale

Par Mahfoud M.

JSMB dans une situation difficile, vu qu'elle achèvera sa saison en Ligue II la semaine prochaine et ne peut pas ensuite rester sans compétition pour une longue période avant la finale. Aussi, la FAF ne pourra pas reporter la finale de la Coupe pour la saison prochaine, car la CAF a été claire en envoyant une note aux fédérations locales leur demandant d'envoyer le nom des représentants de ces pays aux compétitions africaines, dont le détenteur de la Coupe qui participe à la Coupe de la CAF, avant la fin du mois de juin. Il faut souligner que les compétitions interclubs débuteront au mois d'août prochain. Tout cela fait que les

choses s'annoncent compliquées et qu'il faudra donc s'y prendre au plus vite pour programmer cette rencontre qui reste très importante pour le football national. Il faudra s'attendre donc à ce que la Présidence de la République prenne le taureau par les cornes et lance la programmation de cette finale, avec la date et l'horaire exacts pour que les clubs se préparent en conséquence. Les deux finalistes, faut-il le noter, pourront se préparer au niveau du Centre de préparation des équipes nationales de Sidi Moussa, avec une séance pour chacun des deux clubs. M.

Mondial de kempo

L'EN à la 3^e place avec 50 médailles

LA SÉLECTION algérienne de kempo s'est classée à la 3^e place du 16^e Championnat du monde en Espagne (25-27 avril) en décrochant un total de 50 médailles (11 or, 22 argent et 17 bronze), derrière respectivement la Roumanie, sacrée du titre mondial et l'Espagne (2^e), dans une compétition à laquelle ont pris part 33 pays. « Nous sommes satisfaits de ces résultats positifs réalisés dans une compétition qui n'a pas été facile aux côtés de grandes nations. Nous avons constaté que le niveau ne cesse de s'améliorer d'une année à l'autre, notamment chez les athlètes russes, hongrois et kazakhs qui donnent une grande importance à la formation et au suivi des jeunes

talents », a déclaré dimanche le président de la Fédération algérienne de kempo, Hicham Ouhlima. « Ces trois nations ont aligné de jeunes talents qui ont réussi à imposer leur suprématie, même la sélection algérienne a engagé des jeunes de moins de 21 ans dont Malak Day Touba (19 ans) qui a décroché deux médailles d'or dans les spécialités de semi-kempo et full-tat kempo », a ajouté le président de l'instance algérienne, soulignant que les athlètes algériens ont fait l'objet, lors des finales, d'une « injustice flagrante » de la part d'arbitres européens, les privant de l'or à l'instar de Fayçal Chennah.

Il faut savoir que la finale de la Coupe doit toujours recevoir l'aval de la Présidence de la République qui décide en définitive de sa programmation. Toutefois, il faut noter également que la FAF est prise par le temps et cette rencontre devrait se dérouler au plus tard avant la fin du mois de mai pour ensuite se concentrer sur la participation des Verts à la CAN 2019. La finale qui opposera cette année le CR Belouizdad à la JSM Béjaïa pourrait donc être programmée en plein mois de ramadhan. La FAF a proposé cette date pour ne pas mettre la

Ligue 2 Mobilis (29^e journée)

L'USB leader, le troisième promu connu la dernière journée

L'USB Biskra a frappé un grand coup dans la course à l'accession, en s'emparant seule du leadership à une journée de la fin de la saison, après sa précieuse victoire (0-1) chez le concurrent direct, le WA Tlemcen, en match disputé au stade Akid-Loffi pour le compte de la 29^e journée de Ligue 2 Mobilis, ayant vu le RC Kouba rejoindre officiellement l'USM Blida en Division amateur, après sa défaite (2-1) face à l'USM Annaba. Les Ziban avaient commencé par bien résister aux assauts des Zianides, avant de partir à l'abandon et de faire la différence grâce à l'ancien canari Ahmed Messaâdia, auteur de l'unique but de cette rencontre à la 78^e minute. Un succès pour le moins inattendu, car outre son statut de sérieux candidat à l'accession, le WAT bénéficiait de l'avantage du terrain et du soutien du public, ce qui sur papier le donnait largement favori. Finalement, l'USB a déjoué tous les pronostics, en obtenant cette

précieuse victoire, qui à une journée du tomber de rideau propose en tête du classement général avec 52 points, soit juste devant son adversaire du jour, qui partage la deuxième place avec l'ASO Chlef, avec 51 points pour chaque club. A l'instar du WAT, les Chéliifiens n'ont pas su profiter de cette 29^e journée pour accroître leurs chances d'accession, puisqu'ils se sont inclinés chez le RC Relizane, sur un but unique, signé Nemdil à la 78^e minute. Un scénario qui fait le bonheur du NC Magra, solidement accroché à sa quatrième place, qu'il a confortée avec un 50^e point ce dimanche, en battant la JSM Skikda (2-1). Des réalisations signées Ziouèche (3^e) et Boulaïncer, sur penalty à la 16^e, alors que Benhocine avait réduit le score pour la JSMS à la 39^e. Etant donné que l'ASO et le WAT seront opposés dans un duel direct lors de la 30^e et dernière journée, et qu'il leur sera impossible de gagner en même temps, le NCM pourrait faire par-

tie des trois clubs qui accèdent, pour peu qu'il réussisse à l'emporter lors de son déplacement chez le RC Kouba, mission qui reste à sa portée, du fait que le Raed est déjà relégué en DNA, après sa défaite chez l'USM Annaba (2-1). De son côté, l'USM Blida, malgré la rétrogradation, a réussi à s'imposer chez le MC El Eulma (1-2). En effet, le club de la Ville des Roses a réussi à l'emporter au stade Massaoud-Zougar, grâce à Touati (45'+2) et Bakhlil (90'+2), alors qu'Aït Abdelmalek n'a pu que sauver l'honneur pour le MCEE à la 71^e. L'USM El Harrach, vainqueur du MC Saïda au cours de cette 29^e journée (2-1), grâce notamment à Bahi (30'), Djeribiaa (54'), se déplacera chez la JSM Skikda au cours de la 30^e et dernière journée, où il devra impérativement l'emporter pour espérer sauver sa peau. De son côté, l'ASM Oran, qui a battu l'Amel Boussaâda dans un match complètement fou (5-4), est appelée à effectuer un

périlleux déplacement chez l'USB Biskra, l'actuel leader, qui fera probablement l'impossible pour l'emporter et fêter l'accession en Ligue 1 devant son public, au stade d'El Alia. Un scénario qui, s'il venait vraiment à se produire, ferait le bonheur de l'USMH, surtout s'il parvient à l'emporter chez la JSMS, ou tout au moins y réaliser un nul, car un point suffirait à le replacer au-dessus de l'ASMO, avec lequel il se trouve actuellement ex-æquo, avec 35 points. Quoique, les clubs qui auront le plus à craindre au cours de cette ultime journée sont les mal classés MC Saïda et ES Mostaganem, car appelés à en découdre dans un

duel direct pour le maintien. En effet, le MCS, qui reste sur une défaite au stade de Mohammadia, occupe actuellement la place de premier club reléguable, avec 33 points, alors que l'ESM est ex-æquo avec l'USMH et l'ASMO avec 35 points.

Résultats et classement :

USMH- MCS	2-1
NCM-JSMS	2-1
ESM- JSMB	1-0
MCEE- USMB	1-2
RCR - ASO	1-0
WAT- USB	0-1
ASMO- ABS	5-4
USMAN - RCK	2-1

	Pts	J
1). USB	52	29
2). ASO	51	29
-). WAT	51	29
4). NCM	50	29
5). RCR	47	29
6). MCEE	40	29
7). AB	38	29
-). USMA	8	29
9). JSMB	37	29
-). JSMS	37	29
11). ESM	35	29
-). ASMO	35	29
-). USMEH	35	29
14). MCS	33	29

15). RCK	2	29
(Relégué en Amateur)		
16). USMB	17	29
(Reléguée en Amateur)		

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Vidéoconférence de Ferhat Mehenni
à l'université de Tizi Ouzou

Le recteur dément avoir autorisé les étudiants à l'organiser

RÉAGISSANT à la polémique ayant suivi la tenue d'une visioconférence animée par Ferhat Mehenni avant-hier à l'université Mouloud-Mammeri de Tizi Ouzou, le recteur a démenti, hier, avoir autorisé les étudiants à l'organiser.

Dans un communiqué, le recteur souligne que « suite à la polémique des internautes relative à la visioconférence diffusée à l'auditorium de l'université Mouloud-Mammeri de Tizi Ouzou, dont beaucoup sont jaloux de l'unité nationale, mais certains ne font que dans l'agitation par qu'ils n'ont pas réalisé leur vœu de voir notre wilaya incendiée et attristée par des dérapages » tient à préciser que « l'administration n'a jamais autorisé cette visioconférence, même si nous restons profondément convain-

cus de l'importance des débats contradictoires. Les auteurs de la polémique ont souhaité l'empêchement de la visioconférence par la force physique et l'affrontement entre les étudiants et les agents de sécurité pour faire replonger la Kabylie en particulier et l'Algérie en général dans le feu et le sang et la communauté universitaire (enseignants, étudiants et fonctionnaires) dont je fais partie, est consciente et responsable de sa situation ».

Poursuivant son démenti, le recteur de l'UMMTO, professeur Ahmed Tessa, soutient que « nous sommes tous à l'avant-garde des principes républicains et de l'unité nationale. Nous luttons tous pour une Algérie meilleure, longtemps rêvée par nos martyrs ».

Hamid Messir

Oran

Démantèlement d'un réseau spécialisé dans la falsification de documents

LES SERVICES de la police judiciaire de la Sûreté de la wilaya d'Oran ont démantelé un réseau spécialisé dans la falsification de documents, a-t-on appris hier de l'adjoint-chef de la Brigade de recherche et d'intervention 2, le lieutenant de police Chawki Zaïr. Une dizaine de victimes parmi les jeunes demandeurs de visas européens ont été escroquées par ce réseau composé de trois individus, âgés entre 25 et 30 ans, dont un récidiviste, qui se sont spécialisés dans le trafic de documents administratifs des secteurs

public et privé, a ajouté la même source. L'enquête menée par les mêmes services a débouché sur l'arrestation d'un des mis en cause avant que les autres ne tombent dans les filets. La perquisition du domicile d'un membre du réseau a permis la saisie de plusieurs équipements dont 2 micro-ordinateurs, une tablette, une unité centrale en plus de faux documents administratifs. Les trois mis en cause seront présentés devant la justice, a ajouté la même source.

L. O.

Tanger

Des photographes algériens aux Rencontres méditerranéennes

UN COLLECTIF de cinq photographes algériens prend part aux Rencontres photo professionnelles méditerranéennes, « Face à la mer », de la ville de Tanger (Maroc) prévues du 1^{er} au 4 mai, annoncent les organisateurs. Houari Bouchenak, Ramzy Bensaadi, Youcef Krache, Fethi Sahraoui et Abdou Shanan devront exposer leurs œuvres lors de cette manifestation. Une projection de séries photographiques de ces photographes et d'autres collectifs tunisiens et marocains, est également prévue à la cinémathèque de la ville. Youcef Krache et Fethi Sahraoui, plusieurs fois

primés, devront prendre part à une table ronde sur « la photographie émergente au Maroc et en Algérie » ainsi qu'à une rencontre sur la diffusion, la déontologie et les droits et réalités du métier de photographe. Les Rencontres photo professionnelles méditerranéennes s'appuient sur un principe de l'échange dans la pratique de la photographie et le marché de la photo entre professionnels algériens, marocains, tunisiens et français. Cet événement vise également à faire découvrir des travaux liés au photojournalisme et à l'écriture créative.

(APS)

État des lieux de la jeunesse algérienne



Loumis

Djalou@hotmail.com

Justice

Le général major Hamel a comparu devant le juge d'instruction

■ Dans le cadre d'une enquête en cours sur des présomptions de corruption, aucune accusation ne lui a été portée en cette première audience devant se poursuivre dans les prochains jours.

Par Slim O.

L'ancien Directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), le général major Abdelghani Hamel, a quitté hier le tribunal de première instance de Tipasa après une audience de près de deux heures devant le juge d'instruction dans le cadre d'une enquête en cours sur des présomptions de corruption, a-t-on constaté sur place.

L'ancien DGSN a comparu devant le juge d'instruction près le tribunal de première instance de Tipasa aux environs de 10h00 de la matinée, sans qu'aucune accusation ne lui soit portée en cette première audience devant se poursuivre dans les prochains jours, a-t-on signalé de source judiciaire. C'est au milieu d'un important dispositif sécuritaire et d'une foule de journalistes que le général major Hamel s'est présenté au tribunal seul et non accompagné de son fils, comme annoncé précédemment, en vue d'être entendu par le juge d'instruction. A noter que le tribunal de Tipasa a ouvert une enquête judiciaire sur des affaires de corruption relatives à « des activités illégales », « trafic d'influence » et « dilapidation du foncier », entre autres, a-t-on appris de sources judiciaires. Les abords du tribu-

nal ont vu affluer une marée de citoyens scandant des slogans contre la corruption et réclamant justice et la lutte contre la corruption sous toutes ses formes, au moment où nombre d'agents de police, victimes de licenciement, ont protesté contre la mauvaise gestion des affaires de la DGSN durant la période du général major Hamel.

Comparution de Loukal devant le procureur du tribunal de Sidi M'hamed

Le ministre des Finances, Mohamed Loukal, a également comparu hier devant le procureur de la République près le tri-

bunal de Sidi M'hamed à Alger pour être auditionné dans des affaires de « dilapidation des deniers publics ». La brigade des investigations de la Gendarmerie nationale avait procédé, la semaine dernière, à la remise de convocations avec PV à l'ancien Premier ministre, Ahmed Ouyahia et au ministre des Finances et ex-gouverneur de la Banque d'Algérie, Mohamed Loukal, pour comparaître devant le procureur de la République près le tribunal de Sidi M'hamed. Ouyahia et Loukal ont été convoqués par le tribunal « pour dilapidation des deniers publics et privilèges indus ».

S. O./APS

Tipasa

Le chef de sûreté de la wilaya remplacé

LE COMMISSAIRE divisionnaire Belhamri Omar a été installé, hier, à la tête de la sûreté de la wilaya de Tipasa par intérim, en remplacement du commissaire divisionnaire Arslan Driad, a-t-on appris de source sécuritaire. La cérémonie d'installation du commissaire divisionnaire Belhamri Omar a été présidée par l'inspecteur régional de la police du Centre, le contrôleur de police Belaini Mustapha, au siège de la sûreté de wilaya de Tipasa, est-il ajouté.

Selon la même source, cette opération fait suite à une correspondance de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) mettant fin aux fonctions du commissaire divisionnaire Arslan Driad à la tête de la sûreté de wilaya de Tipasa, par intérim, depuis juillet 2018.

R.N.